

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-052 DU 25 FEVRIER 2010

Chargeant Monsieur Joseph AHANHANZO,
Ministre de la Réforme Administrative et
Institutionnelle (MRAI), de l'intérim de
Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de
l'Industrie pour la période du 29 au 31 janvier
2010.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur Joseph AHANHANZO, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI) est chargé de l'intérim de Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de l'Industrie pour la période du 29 au 31 janvier 2010.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 FEVRIER 2010

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MEF 4 MI 4 MRAI 4 autres
Ministères 28 Départements 6 SGG 4 JORB 1.